



MAIRIE DE  
SAINT-OUEN-SUR-SEINE

# RECENSEMENT CITOYEN

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT  
RECENSER. ET TOI ???



Centre Administratif et Social – 6 place de la République

Service Etat Civil/Affaires Générales/Elections

**01 49 45 67 89**

Les dossiers seront pris en charge le

**Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30 à 11h30 et 13h30 à 17h00**

**Jeudi : 13h30 à 17h00**

**Samedi : 8h30 à 10h00**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE**

# Le recensement citoyen est obligatoire, uniquement pour les Français

Loi N° 9761019 du 28 octobre 1997

**Dès vos 16 ans et jusqu'à 25 ans, présentez-vous au Centre Administratif et Social – service Etat Civil/Affaires Générales/Election, muni(e) des pièces suivantes :**

- Le livret de famille de vos parents  
Ou
- Un extrait d'acte de naissance avec filiation

**Vous devrez également présenter :**

- Votre carte nationale d'identité française  
Ou
- Votre passeport français  
Ou
- Un certificat de nationalité française + un document à votre nom avec photo (ex : carte de lycéen, carte de sécurité sociale, etc ...) **Si obtention de la nationalité française récemment**

## **PRECISIONS IMPORTANTES**

Cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire)

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies. Nous vous conseillons de vérifier si vous êtes bien inscrits à partir de 18 ans

CENTRE NATIONAL DE PARIS

Tel : 01 79 84 90 00

Mail [csn-paris.jdc.fctntredef.gouv.fr](mailto:csn-paris.jdc.fctntredef.gouv.fr)

Web : [www.majdc.fr](http://www.majdc.fr)

Mise à jour le 10 Septembre 2018